

Février 2025

IMAGINE  
CANADA

# UN ÉQUILIBRE BASCULANT?

TENDANCES DES DONS DE BIENFAISANCE 1997 - 2022

Bulletin de recherche

---

David Lasby | Chercheur principal



## **Un équilibre basculant? Tendances des dons de bienfaisance 1997 - 2022**

Copyright ©2025 Imagine Canada

**Traduction :** Jean-Remy Émorine

**Réviser.e.s :** Cathy Barr, Emily Jensen & Bruce MacDonald

**Photo de couverture :** Shawn M. Kent, sous licence [Creative Commons Attribution 4.0 International](#).

**ISSN:** 1927-6281

Ce rapport est sous licence [Creative Commons – Attribution - Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International](#). Pour les utilisations non couvertes par cette licence, veuillez communiquer avec nous à l'adresse [info@imaginecanada.ca](mailto:info@imaginecanada.ca). Tous les autres droits sont réservés.

This report is also available in English: *A Tipping Balance? Trends in charitable donations 1997 - 2022*

ISSN 1927-6273

### **À propos d'Imagine Canada**

Imagine Canada est un organisme caritatif national bilingue dont la cause est l'ensemble des organismes de bienfaisance canadiens. Grâce à nos initiatives en matière de défense des intérêts, à nos projets de recherche et à nos entreprises sociales, nous contribuons au renforcement des organismes de bienfaisance, des organismes à but non lucratif et des entrepreneurs sociaux afin qu'ils puissent mieux remplir leur mission.

Imagine Canada 2 St. Clair Avenue Est, bureau 300 Toronto, ON, Canada M4T 2T5

Tél. 416.597.2293 | [imaginecanada.ca](http://imaginecanada.ca) | Renseignements aux médias : [media@imaginecanada.ca](mailto:media@imaginecanada.ca)

## Résumé

- Après une forte augmentation au cours de l'année précédente, les données préliminaires des T1 indiquent que les dons de 2022 pour lesquels les déclarant.e.s canadien.ne.s demandent des reçus d'impôt ont diminué de 9,3 % en valeur réelle pour s'établir à 11,4 milliards \$. Une fois l'inflation prise en compte, les dons se situent approximativement au même niveau qu'en 2019.
- Le pourcentage de déclarant.e.s demandant un crédit d'impôt pour leurs dons a chuté à 17,1 % en poursuivant sa baisse entamée depuis longtemps. En chiffres absolus, il y a actuellement environ 15 % moins de déclarant.e.s qui réclament des dons qu'en 2005, année où le nombre de donateurs a atteint son point culminant.
- Les dons dépendent fortement des donateur.rice.s qui versent des montants plus élevés, avec 71 % de la valeur totale des dons provenant d'environ 9 % des donateur.trice.s qui contribuent 5 000 \$ ou plus. Les fluctuations récentes dans les dons sont presque entièrement dues aux changements dans les niveaux de contribution de ces donateur.trice.s.
- Depuis 25 ans, les dons proviennent de plus en plus de donateur.trice.s plus âgé.e.s et ayant revenu plus élevé. Fait inquiétant, cette évolution est liée à l'augmentation du nombre brut de déclarant.e.s à haut revenu. Il ne s'agit pas d'une augmentation des pourcentages de donateur.trice.s ou de la valeur moyenne des dons pour lesquels des crédits d'impôt sont demandés.
- Le nombre de déclarant.e.s demandant un crédit d'impôt pour leurs dons diminue depuis longtemps, ce qui met sérieusement en doute la viabilité de la dépendance croissante à l'égard des donateur.trice.s d'un âge plus avancé et des dons de valeur supérieure.
- L'importance accrue des donateur.trice.s aux dons de valeur supérieure se répercute de façon importante sur les organismes de bienfaisance. L'augmentation des dons bénéficie principalement aux plus grands organismes. Dans l'ensemble, les dons assortis d'un reçu ont augmenté d'environ 20 % depuis 2013, mais le montant destiné aux organismes de bienfaisance au revenu annuel inférieur à 2 millions \$ a baissé en dollars constants.

- Les 150 organismes de bienfaisance qui reçoivent les dons les plus importants ont perçu les deux tiers de l'augmentation des dons lors des dix dernières années. Cela s'explique principalement par le fait que les augmentations importantes des dons bénéficient aux fondations subventionnaires et aux fonds orientés par les donateur.trice.s.

## Introduction

Statistique Canada a récemment diffuser les estimations des dons de bienfaisance pour 2022 qui s'appuient sur les crédits d'impôt demandés pour leurs dons par les déclarant.e.s sur leur formulaire T1 de déclaration des revenus des particuliers. Bien que ces chiffres soient des estimations préliminaires qui sous-estiment systématiquement les dons quand on les compare aux statistiques fiscales finales et aux dons assortis d'un reçu déclarés par les organismes de bienfaisance, ils constituent un indicateur utile des tendances récentes des dons et présentent l'avantage d'être disponibles environ un an avant la diffusion des statistiques fiscales finales (voir des précisions supplémentaires à l'Annexe A).

Ce numéro du *Bulletin de recherche* présente une analyse des tendances récentes et de longue date des dons, des principaux facteurs démographiques de ces dons et de leur incidence sur les organismes de bienfaisance.

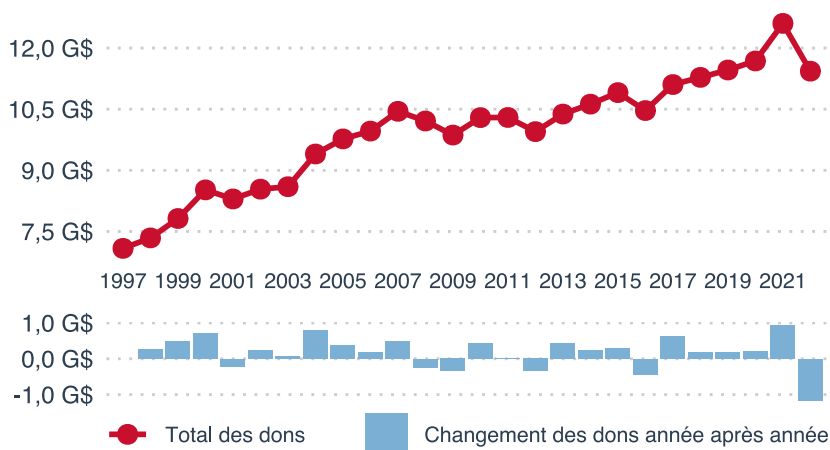
## Tendances des dons

Les déclarant.e.s ont demandé des crédits d'impôt pour 11,4 milliards \$ de dons en 2022, en baisse par rapport à 11,8 milliards \$ en 2021 (voir Figure 1). Bien que cette baisse puisse sembler modeste, d'autant plus que ce montant avait nettement augmenté en 2021, elle représente une baisse de 9,3 % d'une année sur l'autre quand on tient compte de l'incidence de l'inflation.<sup>1</sup> C'est particulièrement éprouvant pour les organismes qui se remettent encore des répercussions de la pandémie et qui font face à la hausse des coûts. En valeur réelle, rajustée en fonction de l'inflation, le montant des dons de 2022 est approximativement inférieur de 250 millions \$ à celui des dons de 2020 et de 30 millions \$ à celui des dons de 2019.

---

<sup>1</sup>Le taux d'inflation se situait à 6,8 % entre 2021 et 2022.

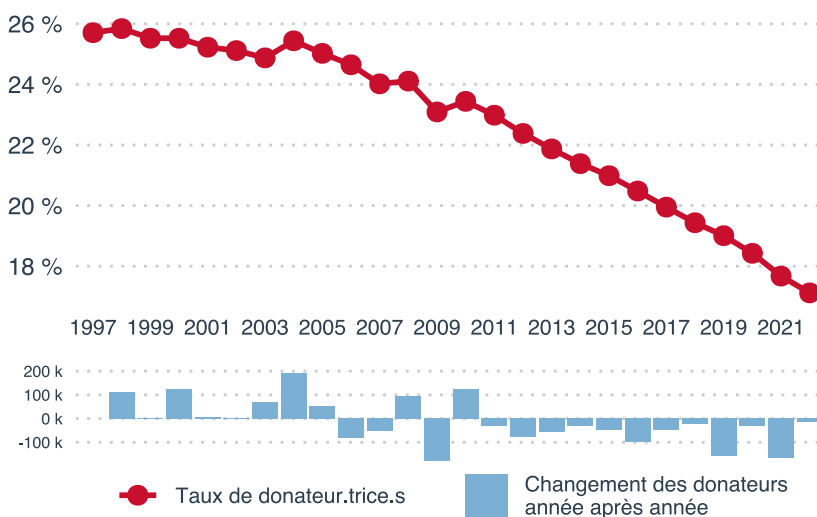
Figure 1. – Montant total et changement année après année des dons pour lesquels les déclarant.e.s ont demandé un crédit d'impôt (en dollars de 2022), 1997-2022



Remarque : Les valeurs sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

**Participation des donateur.trice.s.** Le pourcentage des déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons a également diminué en 2022, chutant de 17,7 % en 2021 à 17,1 % (voir Figure 2). Bien que la baisse de 2022, en nombre absolu de donateur.trice.s ait été nettement inférieure

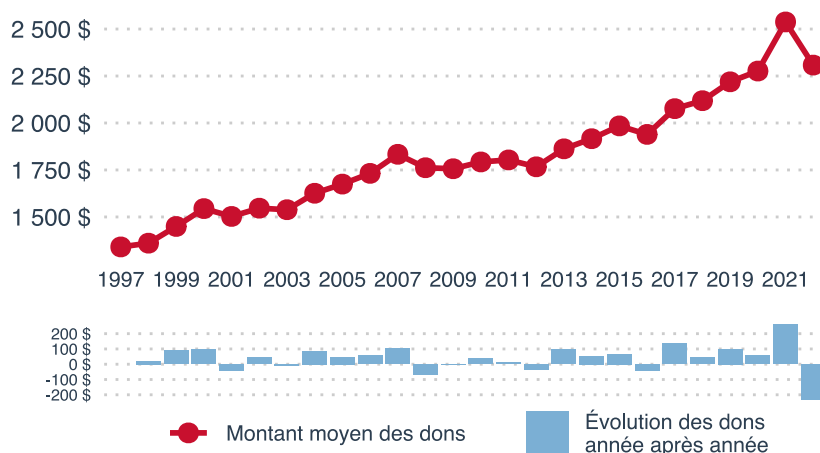
Figure 2. – Pourcentage et changement année après année des déclarant.e.s demandant un crédit d'impôt pour leurs dons, 1997-2022



rieure à celle de 2021 (13 700 par rapport à 165 300), elle prolonge une tendance ininterrompue depuis 2011.<sup>2</sup>

**Importance des dons.** En dollars constants ajustés des effets de l'inflation, le montant moyen des dons a chuté de 9,1 % en 2022, à la suite d'une augmentation de 11,5 % en 2021 (voir Figure 3). Bien que le montant moyen des dons en 2022 soit supérieur à celui de 2020 en dollars constants, l'importante diminution du nombre de donateur.trice.s a fait baisser le montant total des dons.

Figure 3. – Montant moyen des dons pour lesquels les déclarants ont demandé un crédit d'impôt (en dollars de 2022), 1997-2022



Remarque : Les valeurs sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

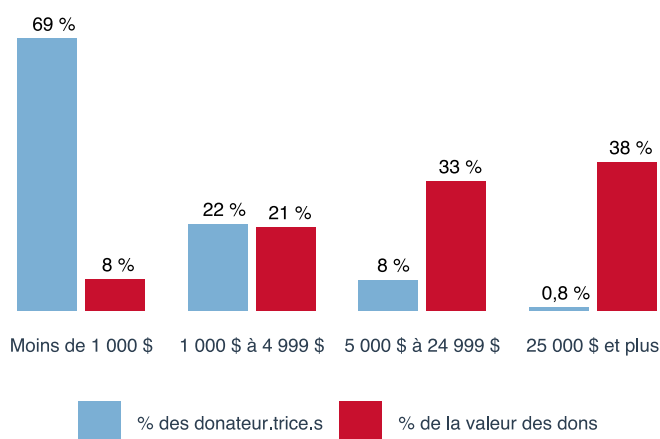
La différence entre 2020 et 2022 (d'environ 2 milliards \$ au total, en dollars constants, du pic au creux) est de loin la fluctuation la plus importante des niveaux des dons recueillie dans les séries de données de Statistique Canada. Depuis 1997, l'année du début de la série, les dons ont augmenté d'environ trois cinquièmes de leur valeur en dollars constants. Cette augmentation a été relativement rapide (d'environ 4 % par an) depuis 1997 jusqu'au début du ralentissement économique mondial en 2007-2008. Après le ralentissement, ils ont stagné jusqu'en 2013 avant d'augmenter à nouveau, bien qu'à un rythme nettement inférieur (d'environ 1,6 % par an). La première période d'augmentation rapide était liée à l'augmentation à la fois du nombre absolu de donateur.trice.s et du mon-

<sup>2</sup>Les déclinés année après année dans le pourcentage des déclarant.e.s ayant fait un don en 2021 et 2022 sont similaires même si les diminutions en nombre absolu sont différents car le nombre global de déclarant.e.s était considérablement plus élevé en 2022.

tant moyen des dons. Depuis 2005, l'année où le nombre absolu de donateur.trice.s a culminé,<sup>3</sup> les augmentations sont totalement attribuables à celles du montant moyen des dons.

**Dépendance à l'égard des donateur.trice.s aux dons de valeur supérieure.** Depuis 1997, les dons dépendent de plus en plus d'un nombre relativement faible de personnes dont les dons sont de haute valeur.<sup>4</sup> En 2022, 9 % des donateur.trice.s dont la contribution était supérieure ou égale à 5 000 \$ représentaient plus des deux tiers de la valeur des dons, la majorité de celle-ci étant attribuable à 0,8 % des donateur.trice.s (soit environ 41 200 personnes) dont la contribution était égale ou supérieure à 25 000 \$ (voir Figure 4).<sup>5</sup>

Figure 4. – Répartition du nombre et de la valeur des dons selon leur montant, 2022



Bien qu'il faille certainement saluer la générosité des personnes aux dons de valeur supérieure, le degré de dépendance des dons à leur égard constitue une vulnérabilité structurale pour un secteur qui compte sur les dons de bienfaisance pour une partie importante de son finance-

<sup>3</sup>Le nombre absolu de donateur.trice.s est présentement 15 % inférieur à 2005 et le pourcentage de déclarant.e.s ayant demandé un reçu d'impôt pour don a chuté de 8,6 points depuis 1997.

<sup>4</sup>Voir Figure 16 de l'appendice B.

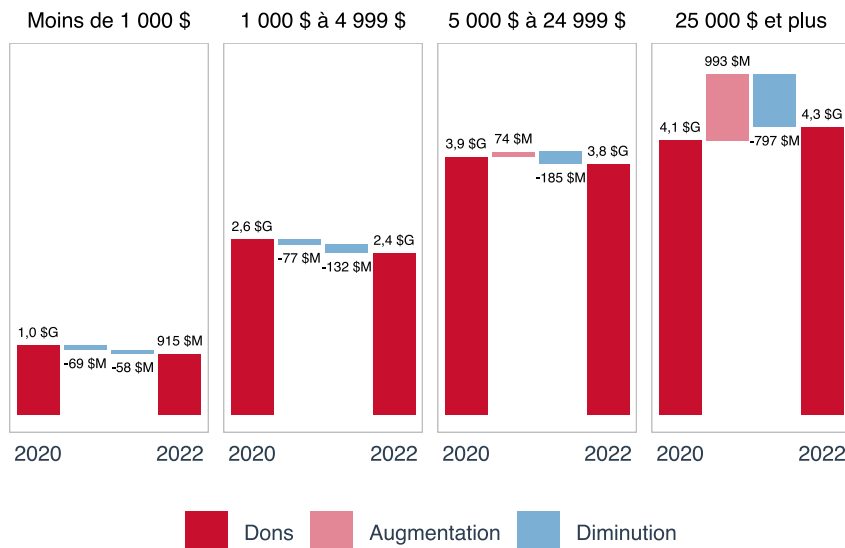
<sup>5</sup>En réalité, les dons sont encore plus concentrés qu'illustré dans le Figure 4. Les 860 déclarant.e.s qui ont collectivement versé 500 000 \$ ou plus en dons ont contribué à l'échelle de 1,9 milliard, soit l'équivalent de 16,6 % de la valeur totale des dons, et les 5 300 contribuables qui ont fait des dons compris entre 100 000 \$ et 499 999 \$ ont contribué à hauteur de 976 millions de dollars, soit 8,5 % du total des dons.



ment.<sup>6</sup> Les tendances récentes illustrent clairement cette vulnérabilité, la totalité de l'augmentation des dons en 2021 et la grande majorité de leur baisse en 2022 étant attribuables aux personnes ayant donné 5 000 \$ ou plus (voir Figure 5).

Entre 2020 et 2022, les dons dont le montant était inférieur à 5 000 \$ ont connu une baisse d'environ 335 millions \$, tandis que ceux compris entre 5 000 \$ et 24 999 \$ ont diminué d'environ 110 millions \$ net. Seules les personnes dont la valeur des dons est de 25 000 \$ ou plus donnent actuellement à des niveaux supérieurs à ceux de 2020, à la suite d'une augmentation de 993 millions \$ de la valeur de leurs dons en 2021 et d'une baisse de 797 millions \$ en 2022.

Figure 5. – Changement dans la valeur des dons (en dollars de 2022) selon la valeur nominale des dons, 2020-2022



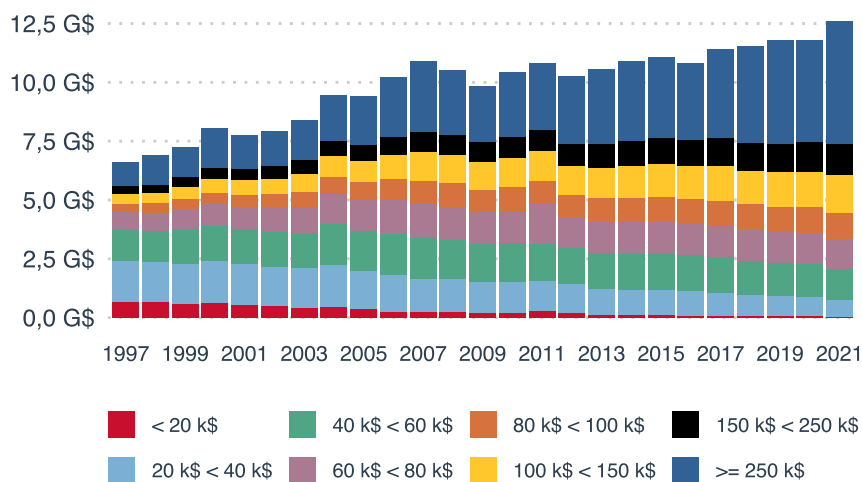
<sup>6</sup>En 2022, les dons avec reçu représentaient environ 6,4 % des revenus totaux du secteur caritatif. Ils étaient beaucoup plus importants au niveau des organisations individuelles, représentant en moyenne environ 39 % des revenus. (La divergence entre les chiffres du secteur caritatif global et les chiffres moyens des organisations s'explique en grande partie par le fait que les revenus gouvernementaux constituent une grande fraction du financement du secteur caritatif, mais sont concentrés dans un très petit nombre d'organisations, tandis que beaucoup plus de organismes reçoivent des dons avec reçu, et ces dons sont beaucoup plus largement répartis.)

## Facteurs démographiques

Il ressort clairement de l'examen des tendances démographiques des donateur.trice.s que l'importance des personnes plus âgées et au revenu supérieur a beaucoup augmenté depuis 1997.<sup>7</sup> Cela s'explique en partie par le fait que les déclarant.e.s — surtout les personnes plus jeunes et au revenu inférieur — sont de moins en moins susceptibles de donner et, en partie, par la tendance des personnes aux dons de valeur supérieure, qui représentent à l'heure actuelle une proportion très élevée du montant total des dons, à être plus âgées et à disposer de revenus supérieurs.

**Les dons selon le revenu.** Depuis 1997, la proportion de la valeur totale des dons provenant de personnes aux revenus annuels égaux ou supérieurs à 250 000 \$ a quasiment triplé, en passant de 15,2 % à 41,2 % de la valeur totale des dons (voir Figure 6). La proportion de la valeur totale des dons provenant de personnes aux revenus annuels compris entre 80 000 \$ et 250 000 \$ a également augmenté, bien que pas de manière

Figure 6. – Montant des dons (en dollars de 2021) selon le groupe de revenu nominal, 1997-2021



Remarque : Les valeurs sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

<sup>7</sup>Dans cette section, les statistiques finales sur l'impôt sont utilisées parce qu'elles sont plus détaillées sur le plan démographique que celles du Fichier de familles T1 (FFT1) préliminaire et qu'elles contiennent des estimations définitives des demandes de crédits d'impôt liées aux dons. Le principal inconvénient de ces statistiques, c'est que les données de 2022 n'ont pas encore été diffusées.

aussi significative. À l'inverse, la contribution des donateur.trice.s au revenu inférieur à 60 000 \$ a accusé une forte baisse, en passant de 57 % de la valeur totale des dons à environ 17 %.

La dépendance accrue à l'égard des donateur.trice.s au revenu supérieur s'explique par l'accroissement du nombre de déclarant.e.s dans ces tranches de revenu<sup>8</sup> plutôt que par l'augmentation des pourcentages de déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons ou du montant moyen des dons. Depuis 1997, le nombre de donateur.trice.s au revenu égal ou supérieur à 100 000 \$ a plus que quintuplé (voir la Figure 17 à l'Annexe B), tandis que le nombre de donateur.trice.s au revenu inférieur à 60 000 \$ a décliné. En revanche, le nombre de donateur.trice.s ne progresse pas au même rythme que le nombre de déclarant.e.s, comme le démontre la baisse constante des pourcentages de déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons dans chaque tranche de revenu (voir Figure 18).

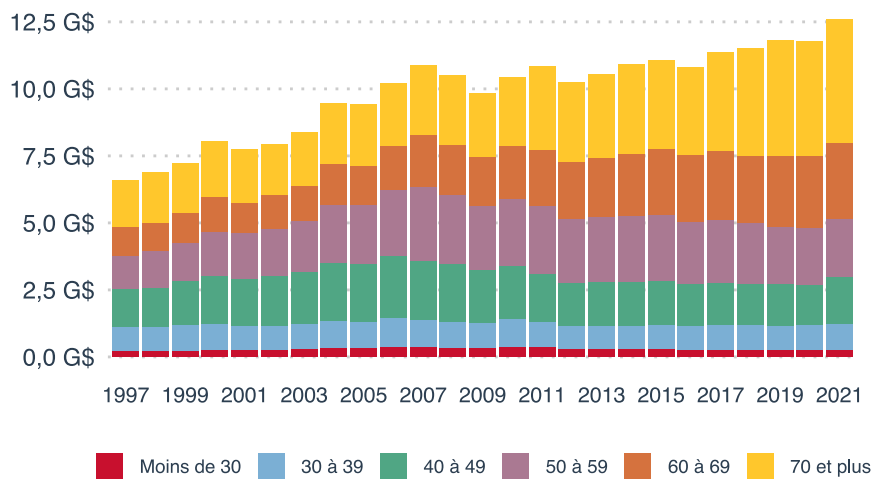
L'absence de relation de cause à effet entre l'importance relative des différentes tranches de revenu et les changements dans les montants habituels des dons et l'évolution est démontrée clairement par le fait que le montant moyen des dons des personnes au revenu compris entre 100 000 \$ et 250 000 \$ a baissé d'environ 25 % (voir Figure 19) et que le montant moyen des dons des personnes au revenu supérieur à 250 000 \$ est demeuré largement stable, malgré l'importance beaucoup plus grande de ces groupes. À l'inverse, le montant moyen des dons des déclarant.e.s au revenu compris entre 40 000 \$ et 80 000 \$ a en fait augmenté, bien que ces groupes représentent une proportion identique ou inférieure de la valeur totale des dons.

**Les dons selon l'âge.** Parallèlement à la dépendance croissante à l'égard des personnes au revenu supérieur, les dons dépendent maintenant également davantage des déclarant.e.s d'un âge plus avancé. Depuis 1997, la proportion de la valeur totale des dons provenant des personnes âgées de 70 ans ou plus a augmenté de 26 % à 37 % et cette proportion a augmenté de 16 % à 23 % pour celles âgées de 60 à 69 ans (voir Figure 7). La contribution des personnes de moins de 50 ans, en revanche, a diminué, la proportion de la valeur de leurs dons étant passée de 22 % à 14 % pour les personnes âgées de 40 à 49 ans et, pour les personnes âgées de 30 à 39 ans, de 14 % à 8 %.

---

<sup>8</sup>Bien que les montants des dons et du revenu imposable soient rajustés en fonction de l'inflation, les seuils ne le sont pas pour les tranches de revenu. C'est une limite des données diffusées par l'ARC.

Figure 7. – Montant des dons (en dollars de 2021) selon le groupe d'âge, 1997-2021



Remarque : Les valeurs sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

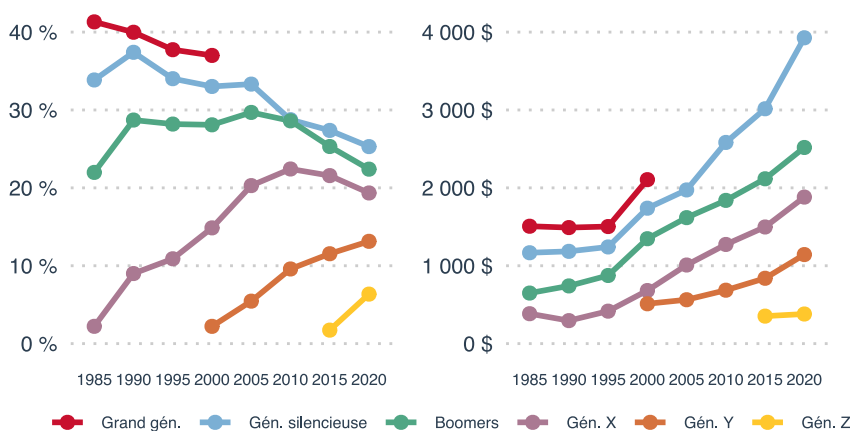
Le principal facteur de cette évolution, est le vieillissement de la population des donateur.trice.s au Canada et leur déclin, ainsi que les changements dans le montant habituel des dons. De façon générale, le nombre de jeunes donateur.trice.s est en baisse, tandis que celui des donateur.trice.s plus âgé.e.s est en hausse. À l'heure actuelle, le nombre absolu des donateur.trice.s de 30 à 49 ans est inférieur d'un tiers par rapport à 1997, tandis que celui des donateur.trice.s de 60 ans et plus a augmenté d'environ 40 % (voir la Figure 20 dans l'Annexe B). Les taux de dons (les pourcentages de déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons) sont en baisse pour tous les groupes d'âge, les baisses les plus importantes étant celles des dons des personnes de moins de 60 ans (voir Figure 21).

Le montant moyen des dons est en hausse pour tous les groupes d'âge, ceux des personnes plus âgées ayant augmenté le plus. Tous les groupes d'âge ont tendance à suivre des tendances similaires, caractérisées par des augmentations constantes jusqu'en 2007 ou à peu près, suivies d'une période de stagnation ou de déclin, puis d'une seconde période d'augmentation (voir la Figure 22). En général, c'est le montant moyen des dons des personnes âgées de 30 à 49 ans qui a baissé le plus après 2007 et qui s'est rétabli plus lentement, tandis que le montant moyen des dons des personnes âgées de 60 à 69 ans a baissé moins et s'est rétabli plus

rapidement. Le montant moyen des dons des personnes âgées de 70 ans et plus n'a quasiment pas baissé.<sup>9</sup>

La Figure 8 montre l'influence réciproque des taux de dons et des montants moyens des dons au fil du temps, selon la génération.<sup>10</sup> Chaque génération suit une tendance similaire, sa probabilité de donner augmentant jusqu'à un sommet avant de baisser lentement et le montant moyen des dons augmentant régulièrement au fil du temps. Conformément à la plus grande dépendance à l'égard des dons des personnes plus âgées, les taux et le montant moyen des dons des générations précédentes sont uniformément supérieurs à ceux des générations successives à n'importe quel moment.

Figure 8. – Pourcentage des déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons et valeur moyenne de ces dons (en dollars de 2021) selon l'année et la génération, 1985-2020



Remarque : Les valeurs moyennes des dons sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

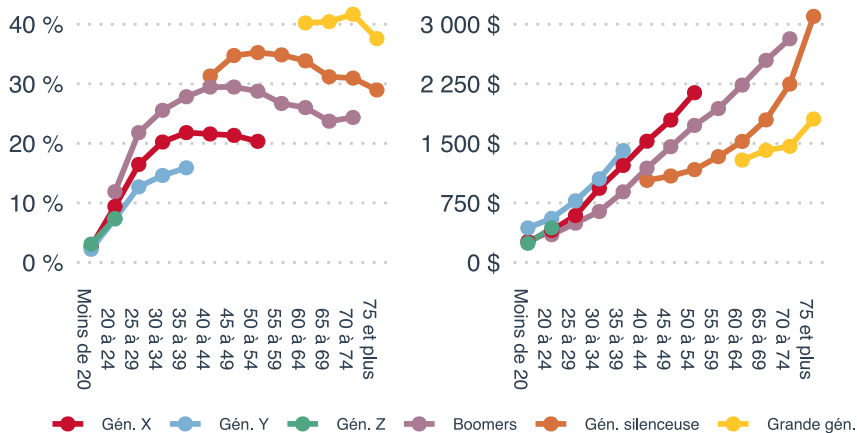
La Figure 9 montre les mêmes variables pour les générations et l'âge des déclarant.e.s. Elle montre clairement que les générations successives deviennent nettement moins enclines à donner à n'importe quel âge, bien que les personnes qui donnent aient tendance à donner des montants plus élevés. Le principal problème est lié au fait que le nombre de dona-

<sup>9</sup>Les tendances des dons chez les personnes âgées de 30 ans ou moins sont plus volatiles, principalement en raison du nombre inférieur de donateurs et donatrices dans ce groupe d'âge.

<sup>10</sup>Nous présentons ici des séries chronologiques plus longues afin de rendre les tendances à différentes étapes du cycle de vie plus visibles.

teur.trice.s est actuellement en baisse à n'importe quel âge, et ce, beaucoup plus que les montants habituels des dons augmentent. Bien que les boomers de l'après-guerre dans la fin cinquantaine avaient nettement moins à tendance à donner que les membres de la génération silencieuse au même âge, les boomers étaient une fois et demie plus nombreux et donnaient environ une fois et demie plus que celle-ci, cela a plus que compensé cette diminution. Mais cela n'est pas vrai pour la génération X et pour les générations ultérieures. Bien que leurs contributions soient supérieures à celle des boomers au même âge, ces augmentations ne suffisent pas à compenser la dure réalité que la génération X est beaucoup moins importante en nombre, de même que les donateur.trice.s des générations qui leur succèdent. C'est particulièrement vrai pour les tranches d'âge pendant lesquelles le montant des dons culmine.

Figure 9. – Pourcentage des déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons et valeur moyenne de ces dons (en dollars de 2021) selon le groupe d'âge et la génération, 1985-2020



Remarque : Les valeurs moyennes des dons sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

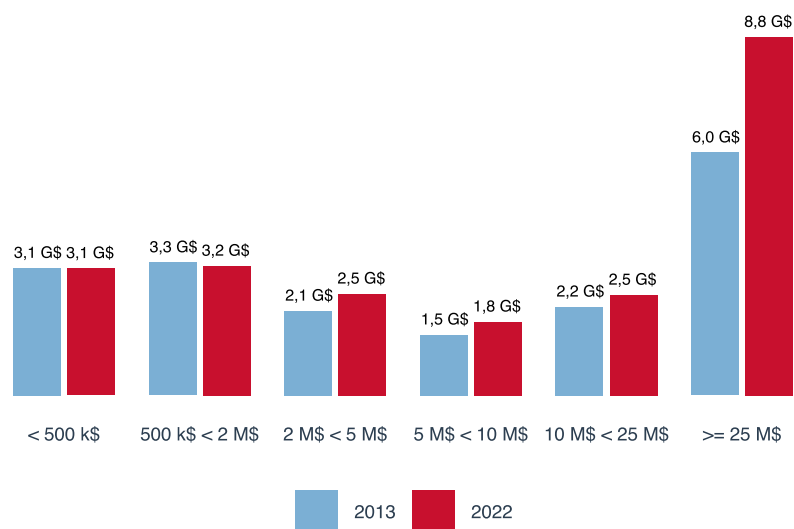
## Répartition des dons

L'importance accrue des dons de grande valeur semble modifier considérablement la répartition des dons entre les organismes de bienfaisance. D'après la base de données des formulaires T3010, Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés, la valeur totale

des dons assortis d'un reçu<sup>11</sup> est passée d'environ 18,1 milliards \$ en 2013 à 21,9 milliards \$ en 2022 (chiffres corrigés en fonction de l'inflation), soit une augmentation d'environ 20,9 %.

L'écrasante majorité de cette augmentation a bénéficié aux quelque 800 organismes de bienfaisance délivrant des reçus<sup>12</sup> dont les revenus annuels sont égaux ou supérieurs à 25 millions \$. Pour ce groupe d'organismes, les dons ont augmenté de près de 48 % en valeur réelle (voir Figure 10). À l'inverse, la valeur totale des dons a *décliné* légèrement pour les quelque 55 000 organismes de bienfaisance délivrant des reçus dont les revenus annuels sont inférieurs à 2 millions \$. Les groupes aux revenus situés entre ces deux extrêmes ont bénéficié de modestes augmentations.

Figure 10. – Répartition des dons assortis d'un reçu selon l'importance du revenu annuel, 2013 et 2022



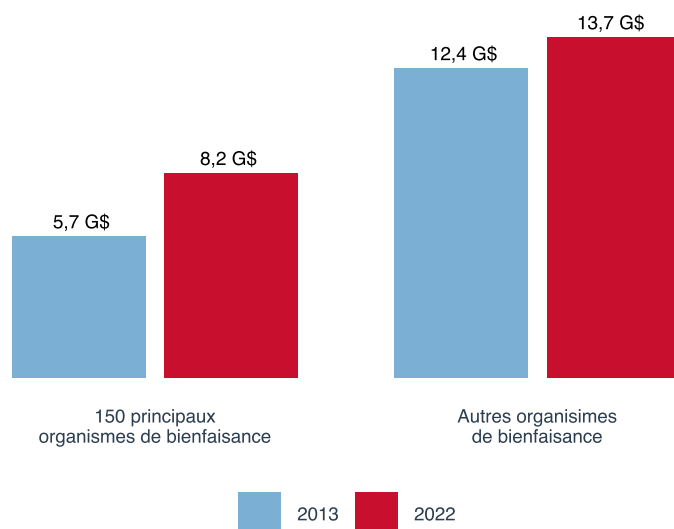
La majeure partie de cette évolution est liée aux organismes de bienfaisance qui reçoivent la majorité des dons. Pas moins des deux tiers de l'augmentation des dons assortis d'un reçu sont attribuables aux 150 or-

<sup>11</sup>On ne peut demander un crédit d'impôt sur les déclarations de revenus des particuliers et des entreprises que pour les dons assortis d'un reçu. Veuillez noter que le montant total des dons assortis d'un reçu est supérieur à celui pour lequel des crédits d'impôt sont demandés dans les déclarations de revenus, car ces crédits ne sont pas tous réclamés; voir les précisions à l'Annexe A.

<sup>12</sup>Les organismes de bienfaisance délivrant des reçus sont ceux qui reçoivent les dons assortis d'un reçu.

ganismes de bienfaisance qui reçoivent les dons les plus importants (voir Figure 11).<sup>13</sup> Ces organismes ont reçu 8,2 milliards \$ en dons assortis d'un reçu en 2022, soit une augmentation de 44,8 % par rapport à 5,7 milliards \$ en 2013. Ce petit groupe, équivalent collectivement à environ 0,2 % des organismes de bienfaisance, représente 67 % de l'augmentation des dons assortis d'un reçu.

Figure 11. – Répartition des dons assortis d'un reçu pour les 150 principaux organismes de bienfaisance délivrant des reçus, 2013 et 2022



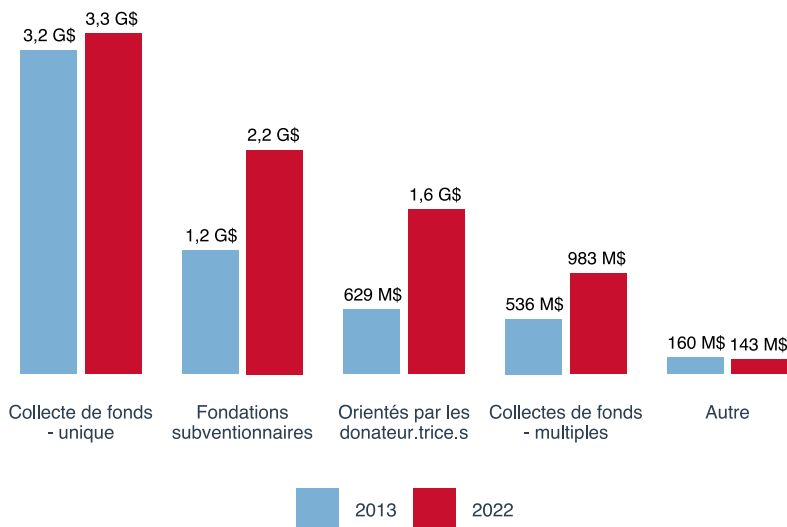
Le lien avec les personnes aux dons de grande valeur gagne en clarté quand on se penche sur les types d'organismes représentés dans cette liste des 150 principaux organismes de bienfaisance bénéficiaires des dons. Les organismes les plus susceptibles d'attirer les principaux.ales donateur.trice.s, comme les fondations familiales, les fonds orientés par les donateur.trice.s, les fondations des grands hôpitaux et les universités, dominent dans cette liste. Depuis 2013, le montant des dons aux fonds orientés par les donateur.trice.s a augmenté d'environ 155 % et celui des dons aux fondations subventionnaires (des fondations familiales en très grande majorité) a fait un bond d'un peu plus de 80 % (voir figure 12). Au total, ces deux types d'organismes de bienfaisance qui représentaient 32 % des 150 principaux dons en représentent maintenant 46 %.

<sup>13</sup> Veuillez noter que la composition exacte du groupe de ces 150 principaux organismes de bienfaisance a varié d'année en année. Certains d'entre eux, les collecteurs de fonds importants en particulier, étaient systématiquement membres de ce groupe, tandis que d'autres y appartenaient de façon plus sporadique. Les fondations familiales, en particulier, n'avaient tendance à en faire partie qu'après avoir été capitalisées.



À l'inverse, le pourcentage des dons aux activités de collecte de fonds des organismes de bienfaisance importants à l'appui de leurs propres activités ou aux fondations qui soutiennent un seul organisme de bienfaisance (p. ex. fondations des hôpitaux) est en nette régression (de 55 % des 150 principaux dons à 40 %), bien que leur valeur absolue ait légèrement augmenté. Le montant des dons aux 150 principales fondations qui soutiennent plusieurs autres organismes de bienfaisance a également augmenté, mais cela s'explique principalement par l'augmentation importante des dons aux intermédiaires des collectes de fonds en ligne, comme CanaDon.

Figure 12. – Répartition des dons assortis d'un reçu selon le type d'organisme de bienfaisance, pour les 150 principaux organismes de bienfaisance délivrant des reçus, 2013 et 2022



## Résumé et discussion

La baisse constante du pourcentage des déclarant.e.s qui demandent des crédits d'impôt pour leurs dons soulève de graves questions sur la durée de la période pendant laquelle les niveaux des dons pourront continuer d'augmenter. Bien que les contributions des personnes aux dons de grande valeur aient plus que largement compensé le déclin de la participation des donateur.trice.s jusqu'à présent et augmenté assez régulièrement les dons, il semble assez peu probable que cette tendance se poursuive indéfiniment. Comme les taux de dons baissent, surtout chez les générations plus jeunes, il en va de même de la relève éventuelle des

personnes aux dons de grande valeur. Quelle est la probabilité que les personnes qui, aujourd'hui, ne donnent pas même des montants moins importants deviennent demain les types de personnes aisées dont les dons de grande valeur augmenteront la valeur totale des dons? De plus, la baisse de la participation des donateur.trice.s constitue une occasion manquée pour les organismes de bienfaisance en difficulté financière. Bien que la contribution financière de la majorité de ces « donateur.trice.s perdu.e.s »<sup>14</sup> n'aurait vraisemblablement pas été importante, le simple nombre de donateur.trice.s perdu.e.s au cours des décennies précédentes signifie que le montant total des dons ainsi perdus est très important pour un secteur qui a constamment besoin de revenus non réservés. Certaines des personnes dont les dons sont perdus donnent vraisemblablement par d'autres moyens non indiqués dans les déclarations d'impôt (p. ex. en réponse aux campagnes de financement participatif), mais ce soutien est de petite envergure par comparaison avec le montant total des dons de bienfaisance et il n'existe aucune voie claire pour faire des dons de grande valeur la majorité des dons de bienfaisance.

La dépendance croissante envers les dons de grande valeur est également préoccupante pour d'autres raisons. La volatilité récente des dons et la mesure dans laquelle cette volatilité est attribuable à une très petite fraction de la base de donateur.trice.s montre à quel point les dons pourraient chuter si un facteur ou un autre empêchait celle-ci de donner (p. ex. une réduction importante de la valeur des actifs, comme en cas d'effondrement du marché boursier ou du marché immobilier). De plus, l'augmentation de la proportion du total des dons destinée aux grandes fondations privées et aux fonds orientés par les donateur.trice.s et la baisse de celle destinée aux petits organismes de bienfaisance remodèle la configuration du secteur de la bienfaisance d'une façon que nous ne comprenons pas actuellement et qui, au bout du compte, pourrait être lourde de conséquences pour les communautés.

La baisse de la participation des donateur.trice.s est liée à de nombreux facteurs, dont la stagnation des salaires et la hausse du coût de la vie, l'inégalité croissante des revenus et de la richesse, la diminution de la religiosité, l'accroissement de l'isolement social, la baisse de l'adhésion aux associations, la hausse de la désintermédiation<sup>15</sup> et l'évolution des

---

<sup>14</sup>Personnes qui ne donnent pas actuellement, mais qui pendant les décennies précédentes auraient vraisemblablement donné, compte tenu de leur âge et de leur revenu.

<sup>15</sup>Soutenir directement sans passer par un organisme, pas seulement en donnant de l'argent, mais aussi en participant à d'autres activités prosociales, comme les activités de plaidoyer, le bénévolat et l'aide d'autrui.

stratégies de collecte de fonds. La principale difficulté tient à l'action des nombreuses forces qui réduisent la participation des donateur.trice.s et à l'absence de stimulation de celle-ci. À ce jour, la principale stratégie d'adaptation semble être l'importance accrue accordée aux personnes dont les dons sont de grande valeur, ce qui ne fait qu'exacerber le problème. Le maintien d'un bassin équilibré de donateur.trice.s engagé.e.s à long terme nécessite peut-être un changement d'optique concernant les dons de moindre valeur et des efforts beaucoup plus importants en vue d'améliorer la participation des donateur.trice.s. Bien qu'il puisse être relativement onéreux de nouer et d'entretenir des relations fructueuses avec les personnes qui versent des dons de valeur moins élevée, la mobilisation à grande échelle est essentielle au maintien de la confiance du public et de l'acceptation sociale des activités du secteur à but non lucratif.

## Annexe A – Sources de données et méthodologie

Ce numéro du *Bulletin de recherche* fait appel à trois sources d'information sur les dons de bienfaisance : le Fichier de familles T1 (FFT1) préliminaire de Statistique Canada, les Statistiques finales de la T1, de l'Agence du revenu du Canada, et de la base de données des formulaires T3010, Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés, de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada. Chacune de ces sources contient une estimation différente des dons de bienfaisance et offre un point de vue différent sur les niveaux des dons de bienfaisance. À elles toutes, elles fournissent une interprétation détaillée des niveaux des dons de bienfaisance.

- **Fichier de familles T1** : ce fichier puise dans les déclarations de revenus des particuliers T1, les feuillets T4 et les données sur les bénéficiaires des prestations fédérales pour enfants. Les données de ces trois sources sont compilées pour identifier les familles de recensement, composées de personnes apparentées vivant à la même adresse, ainsi que les personnes qui ne vivent pas en famille. Ce fichier contient une mine de renseignements sur la composition des familles, leur revenu, leur dépendance économique, leur situation de faible revenu, leurs cotisations à un REER et leurs dons de bienfaisance. Les estimations des dons peuvent être créées à la fois au niveau familial et individuel et ventilées en fonction de nombreuses variables différentes. Les tableaux diffusés au public ventilent les dons individuels selon l'âge et le genre, ainsi que selon le niveau de revenu personnel. La version préliminaire du FFT1, d'où sont tirées les estimations préliminaires des dons de bienfaisance, contient des renseignements provenant d'un peu moins de 95 % des déclarant.e.s et sous-estime systématiquement le nombre de personnes qui demandent des crédits d'impôt pour leurs dons et le montant total des crédits d'impôt demandés.
- **Statistiques finales de la T1** : ce fichier offre un résumé des déclarations d'impôt T1 en détaillant le revenu des Canadien.ne.s selon leur source et les déductions et les crédits d'impôt demandés, et plus particulièrement leurs dons de bienfaisance. Ces données sont notamment le nombre de déclarant.e.s selon le type de revenu, de déduction ou de crédit figurant dans leurs déclarations, ainsi que le total des montants d'argent en question. Les résumés sont ventilés selon les caractéristiques des déclarant.e.s, dont leur âge et leur genre, leur niveau de

revenu, leur principale source de revenu et leur province ou leur territoire de résidence. La différence entre cette source et le FFT1 tient à son absence de variables démographiques supplémentaires, mais aussi à sa récapitulation en substance de toutes les déclarations d'impôt et à sa quantification finale et digne de foi du nombre de déclarant.e.s ayant demandé des crédits d'impôt pour leurs dons et du montant total des crédits d'impôt demandés.

- **Formulaires T3010, Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés** : ces déclarations sont remplies chaque année par les organismes de bienfaisance enregistrés, une condition à respecter pour maintenir leur enregistrement. Cette déclaration contient divers renseignements sur les activités et les finances des organismes, dont leurs actifs, leur passif, leurs sources de revenus et leurs dépenses. Point important pour ce numéro du Bulletin, les organismes de bienfaisance doivent déclarer le montant total des dons assortis d'un reçu qui leur ont été offerts l'année précédente. Les particuliers et les entreprises peuvent faire des dons assortis d'un reçu qui sont les seuls à donner droit à une demande de crédit d'impôt sur leurs déclarations de revenus. Cette source d'information indique de manière irréfutable la valeur totale des dons reçus par les organismes de bienfaisance.

Depuis 2003, les estimations du FFT1 ont cerné, en moyenne, 92 % ( $\pm 1,0$  %) <sup>16</sup> du total des dons et 97 % ( $\pm 0,6$  %) des donateur.trice.s. des dossiers des Statistiques finales de la T1 (voir figure 13 et figure 14). Le pourcentage supérieur des donateur.trice.s par rapport à la valeur des dons est vraisemblablement un autre indicateur de la dépendance des niveaux des dons envers les personnes aux dons de grande valeur, comme leurs déclarations sont moins susceptibles d'être examinées pendant le premiers cycles du traitement des déclarations en raison de leur complexité plus grandes.

---

<sup>16</sup>Le symbole  $\pm$  indique l'écart-type de la moyenne.

Figure 13. – Comparaison du total des dons pour lesquels des crédits d'impôt ont été demandés (en dollars nominaux) entre le Fichier de familles T1 préliminaire et les Statistiques fiscales finales, 1997-2021

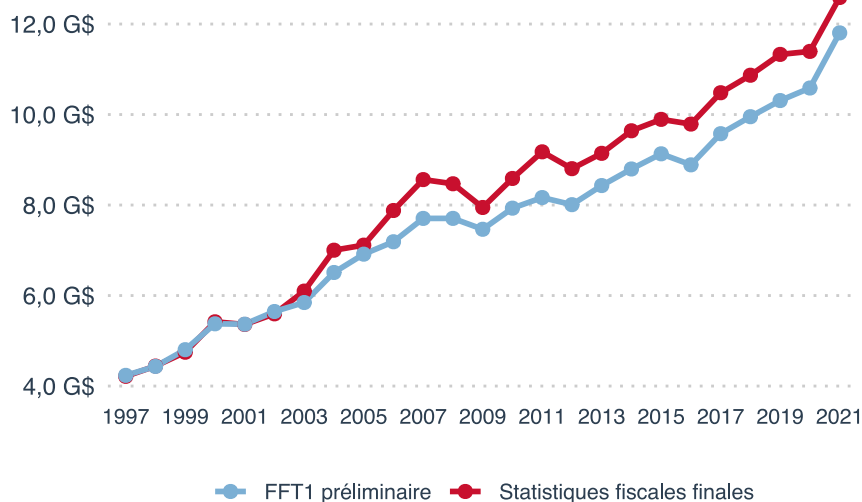
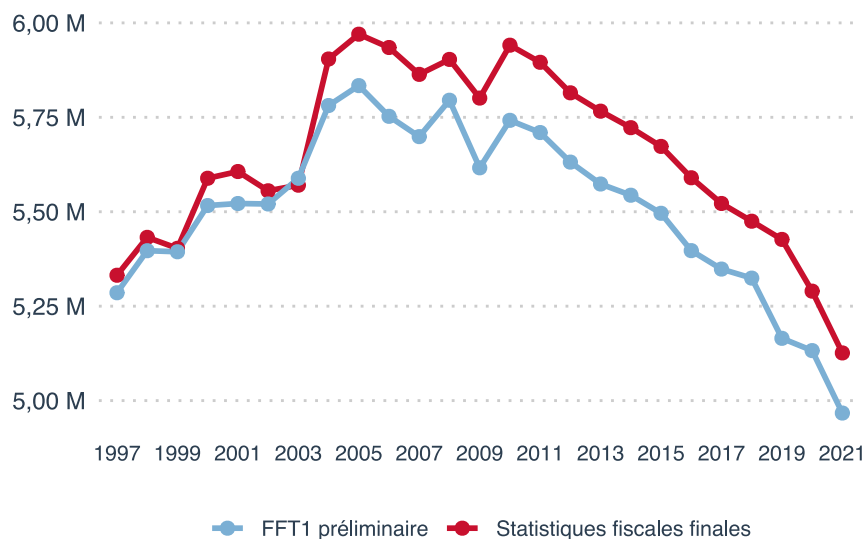


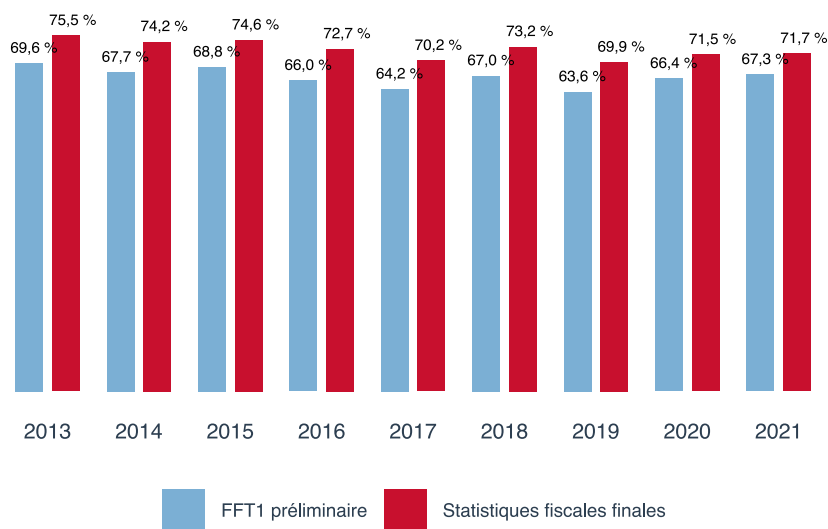
Figure 14. – Comparaison du nombre de déclarant.e.s demandant des crédits d'impôt pour leurs dons entre le Fichier de familles T1 préliminaire et les Statistiques fiscales finales, 1997-2021



Le Fichier de familles T1 et les Statistiques finales de la T1 sous-estiment systématiquement le total des dons de bienfaisance indiqués à titre de dons assortis d'un reçu sur les déclarations de renseignements T3010 (voir figure 15). Cela s'explique en grande partie par le fait que les dé-

clarant.e.s ne demandent pas des crédits d'impôt pour tous leurs dons, mais aussi par le fait que la valeur totale des dons assortis d'un reçu indiquée sur les déclarations de renseignements T3010 prend également en compte les dons des entreprises. Quand on soustrait les dons des entreprises du montant total des dons assortis d'un reçu, les estimations du Fichier de familles T1 représentent, en moyenne, environ 67 % ( $\pm 2,0$  %) et celles des Statistiques finales de la T1 représentent environ 73 % ( $\pm 2,2$  %) des dons assortis d'un reçu depuis 2013.

Figure 15. – Pourcentages du total des dons des particuliers assortis d'un reçu, Fichier de familles T1 préliminaire et Statistiques fiscales finales, 2013-2021



**Rajustements liés aux stratagèmes des abris fiscaux.** Tout au long de ce numéro du *Bulletin*, les estimations du total des dons sont rajustées pour compenser l'incidence des stratagèmes frauduleux faisant appel à des abris fiscaux. Dans le cadre de ceux-ci, qui ont culminé en 2006, les donateur.trice.s demandaient des crédits d'impôt beaucoup plus importants que ceux auxquels leurs dons réels leur donnaient droit. Cette pratique a gonflé artificiellement le total des dons indiqué à la fois par le Fichier de familles T1 et par les Statistiques finales de la T1.

Ce processus de rajustement a consisté à recenser tous les organismes de bienfaisance connus pour avoir participé à ces stratagèmes ou dont la participation était jugée plus que probable en passant en revue la liste des organismes de bienfaisance dont le statut avait été révoqué pour un motif suffisant et en supprimant les dons qu'elles avaient déclarés de nos

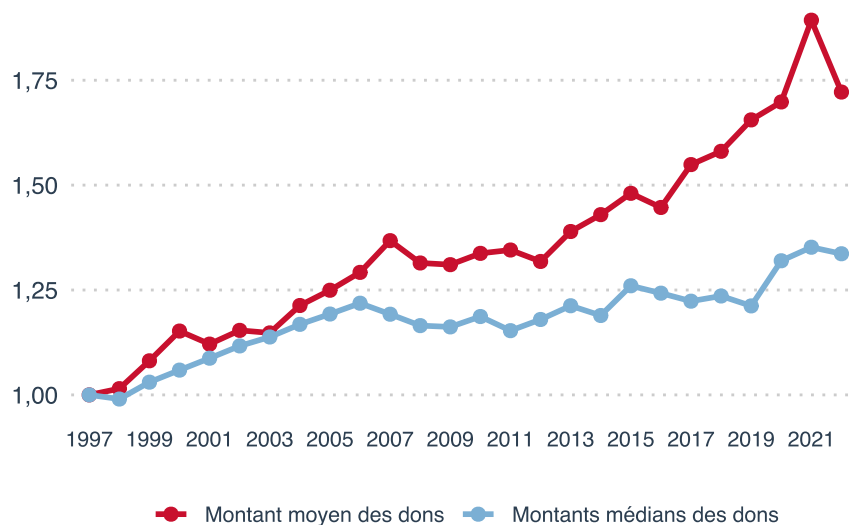
estimations des dons assortis d'un reçu. Ces organismes de bienfaisance ont été supprimés des estimations, soit parce que leur participation aux stratagèmes des abris fiscaux a figuré expressément sur leur avis de révocation, soit parce que leurs pratiques de délivrance de reçus portaient la marque des organismes de bienfaisance dont la participation à ces stratagèmes était connue.



## Annexe B – Chiffres complémentaires

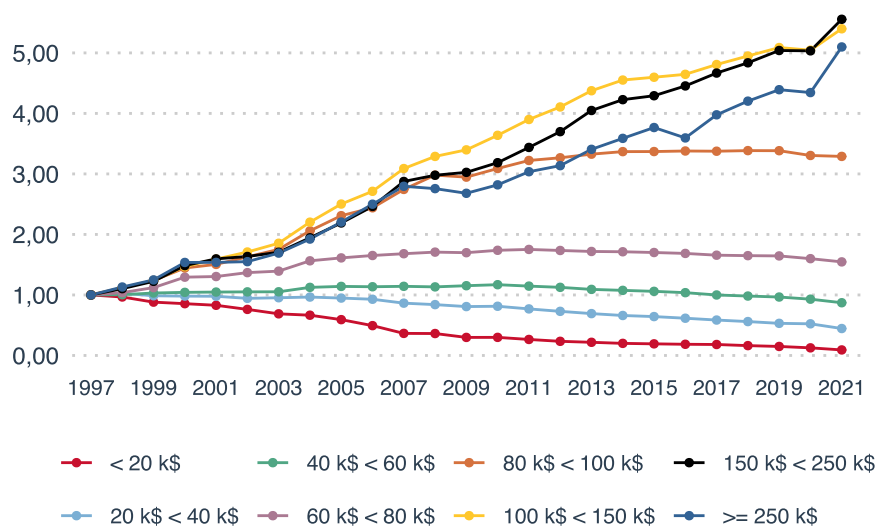
Cette annexe contient des données complémentaires qui permettent de situer dans leur contexte et d'illustrer les divers points abordés dans le texte principal de ce numéro du Bulletin. Les principaux points d'interprétation se trouvent à la suite de chaque visualisation.

Figure 16. – Indices des montants moyens et médians des dons (en dollars de 2022) pour lesquels les déclarant.e.s ont demandé des crédits d'impôt (1997 = 1,0), 1997-2021



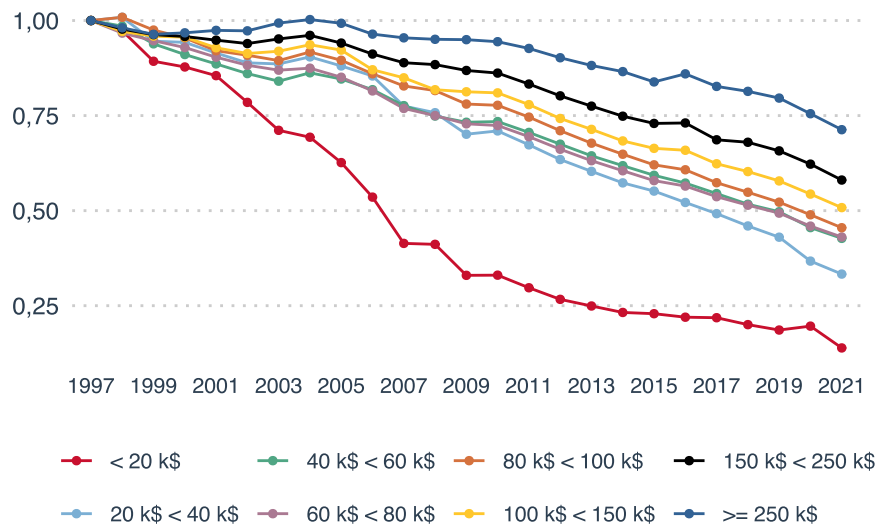
- L'écart croissant entre les dons moyens et les dons médians dans la Figure 16 indique une dépendance croissante envers les dons de grande valeur.

Figure 17. – Indices des nombres de donateur/trice.s selon le groupe de revenu nominal (1997 = 1,0), 1997-2021



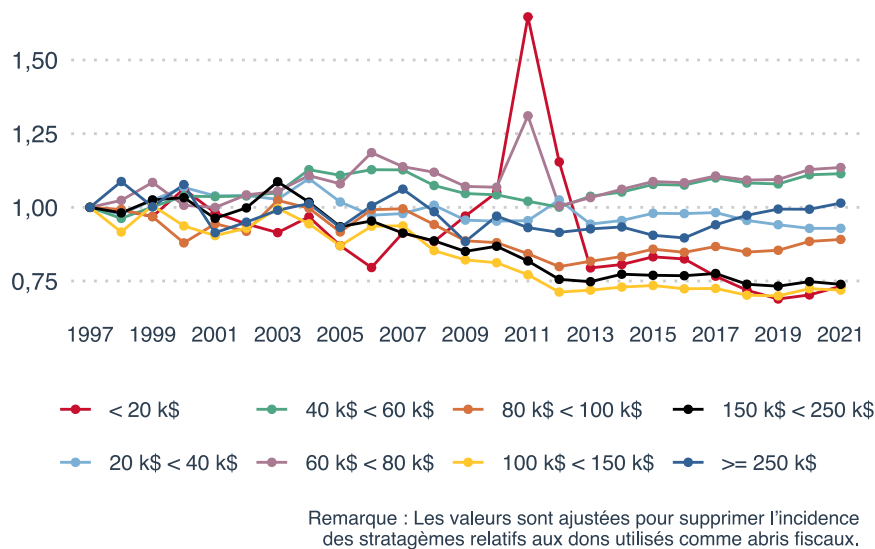
- La Figure 17 indique que le nombre de donateur.trice.s au revenu égal ou supérieur à 100 000 \$ a augmenté régulièrement pendant cette période, tandis que le nombre de donateur.trice.s au revenu inférieur à 40 000 \$ a diminué.
- Le nombre de donateur.trice.s au revenu se situant entre ces extrêmes a eu tendance à augmenter, puis à se stabiliser, avant de diminuer lentement.

Figure 18. – Indices des taux de dons selon le groupe de revenu nominal (1997 = 1,0), 1997-2021



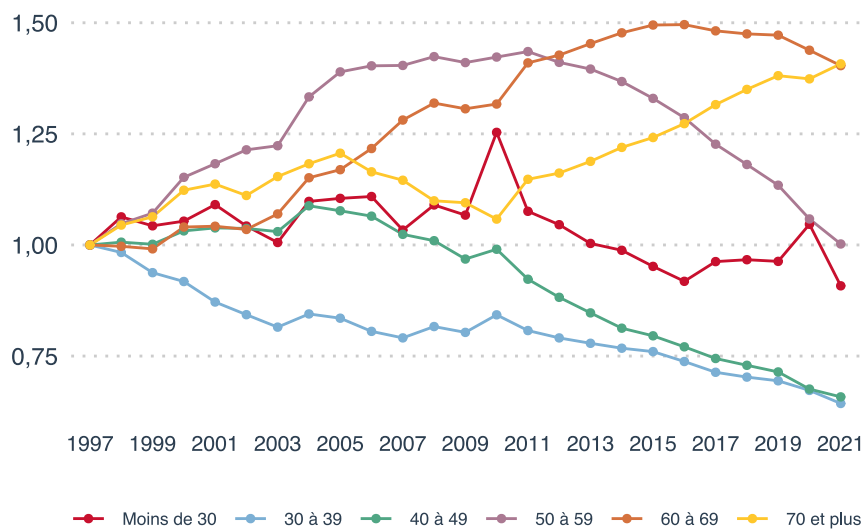
- Les taux de dons ont baissé pour tous les groupes de revenu (voir Figure 18), et ce, plus lentement pour les groupes à revenu élevé et plus rapidement pour les groupes à revenu plus faible, surtout pour les personnes aux revenus annuels inférieurs à 20 000 \$.
- Cela démontre clairement que l'augmentation du nombre de donateur.trice.s dans les groupes à revenu élevé, comme le montre la Figure 17, s'explique entièrement par le passage des déclarant.e.s aux groupes à revenu élevé, au fur et à mesure de la hausse des revenus nominaux pendant cette période.

Figure 19. – Indices des montants moyens des dons (en dollars de 2021) selon le groupe de revenu nominal (1997 = 1,0), 1997-2021



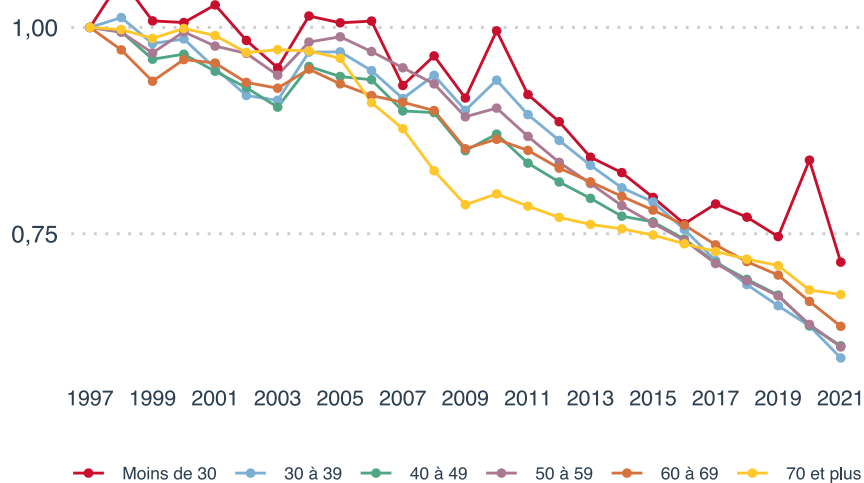
- Les dons moyens ont augmenté légèrement pour les personnes au revenu compris entre 40 000 \$ et 79 999 \$, mais ont généralement baissé pour les personnes des autres groupes de revenu, surtout pour celles aux revenus compris entre 100 000 \$ et 249 999 \$ et pour celles au revenu inférieur à 20 000 \$ (voir Figure 19).

Figure 20. – Indices des nombres de donateur.trice.s selon le groupe d'âge (1997 = 1,0), 1997-2021



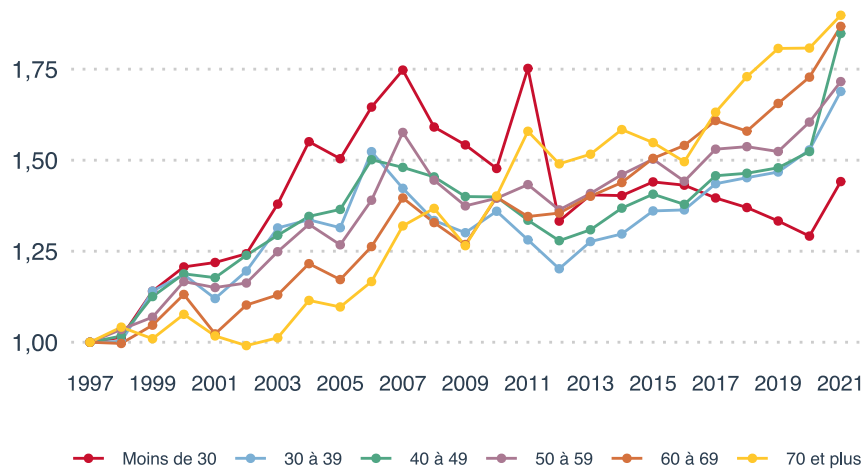
- La Figure 20 montre clairement le parcours de la génération du baby-boom dans le bassin des donateur.trice.s, le nombre des personnes âgées de 50 à 69 ans augmentant régulièrement jusqu'au milieu de la période, après quoi la baisse du nombre de donateur.trice.s de 50 à 59 ans est reflétée par l'augmentation du nombre de donateur.trice.s de 70 ans ou plus.
- Le nombre de donateur.trice.s d'une trentaine d'années a baissé régulièrement pendant cette période, de même que le nombre de donateur.trice.s d'une quarantaine d'années, depuis 2008 environ.
- La volatilité du nombre de donateur.trice.s de moins de 30 ans est largement attribuable à leur petit nombre dans ce groupe d'âge. Une fluctuation même minime en chiffres absolus a une incidence importante sur l'index.

Figure 21. – Indices des taux de dons selon le groupe d'âge (1997 = 1,0), 1997-2021



- Les taux de dons ont baissé pour tous les groupes d'âge (Figure 21). De façon générale, les taux de dons ont baissé relativement plus pour les personnes de moins de 60 ans. Le taux de dons des personnes de moins de 30 ans était, au début, suffisamment bas pour rendre cet index plus volatile que les autres.

Figure 22. – Indices des montants moyens des dons (en dollars de 2021) selon le groupe d'âge (1997 = 1,0), 1997-2021



Remarque : Les valeurs sont ajustées pour supprimer l'incidence des stratagèmes relatifs aux dons utilisés comme abris fiscaux.

- Le montant moyen des dons a augmenté pour tous les groupes d'âge et davantage pour les personnes âgées de 60 ans ou plus (Figure 22).
- Les tendances ont été plutôt très similaires pour tous les groupes d'âge, les montants des dons augmentant jusqu'en 2007, à la suite de quoi ils ont stagné jusqu'en 2013 environ, puis ont augmenté plus lentement. Seuls les donateur.trice.s les plus jeunes et les plus âgé.e.s n'ont pas suivi cette tendance.

## Références des données

Agence du revenu du Canada. (s. d.-a). *Statistiques finales T1*. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/statistiques-revenu-statistiques-tps-tvh/statistiques-finales-t1.html>

———. (s. d.-b). *T3010 Déclarations de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés*. [base de données].

Statistique Canada. (s. d.-a). *Déclarants ayant des dons de charité selon le sexe et l'âge*. Gouvernement du Canada. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110000201&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110000201&request_locale=fr)

———. (s. d.-b). *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé*. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000501&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000501&request_locale=fr)

———. (2021). *Dons de charité, 2019*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210308/dq210308c-fra.htm>

———. (2022). *Dons de charité, 2020*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220412/dq220412d-fra.htm>

———. (2024). *Moins de donateurs et moins d'argent donné en 2022*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240314/dq240314b-fra.htm>